



Du 2 octobre 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



ASSISES DU FOOT FEMININ 73

Le district organise une soirée de réflexion sur l'organisation et l'avenir du foot féminin en Savoie (toutes catégories, toutes pratiques).



Elle aura lieu le :

lundi 21 octobre à 19 h 00 au district.

La présence des clubs ayant au moins une équipe féminine est fortement souhaitée. Les autres clubs sont aussi conviés.

Chaque club peut se faire représenter par son président et les éducateurs des équipes féminines.

Pour une bonne organisation, **merci de confirmer votre présence par mail pour le 14 octobre.**



Informations sur le droit à l'image et les diffusions de vidéos.



Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2
Secrétariat	pages 3
Trésorerie	pages 4
Commission Délégation.....	page 5
Commission FMI	pages 6
Commission Sportive	pages 7 - 9
Commission des Jeunes.....	pages 10 - 14
Commission FUTSAL.....	page 15

Commission des Coupes	pages 16-20
Commission Féminines	page 21
Commission Technique	pages 22- 26
Commission des Arbitres.....	pages 27 30
Commission Statut de l'Arbitrage.....	pages 31 -32
Commission FAFA	pages 33 -35
Commission Prevention et Ethique.....	page 36
Commission de Discipline.....	pages 37 - 38
Annexes :	page 39



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Note à tous les clubs et leurs licenciés

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 30 septembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 23 Septembre 2024 au 30 Septembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

ENT. S. DE TARENTEISE - U.S. DOMESSIN – ENT S DRUMETAZ MOUXY – CA YENNE FOOTBALL

Commission d'Appel Disciplinaire:

U.S. CHARTREUSE GUIERS –

Commission des Règlements:

Union Olympique Albertville - ET.S. LE BOURGET DU LAC - SPORT FOOT CHALLES – US LA MOTTE SERVOLEX

Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - C.A. YENNOIS - FC HAUTE TARENTEISE (2) – ASSOCIATION SAVOYARDE – CHAMBERY SPORT 73 - U.S.C. AIGUEBELLE (3) - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - A.S. MONTAGNY - F.C. DU NIVOLET - C.A. MAURIENNE - F.C. ST BALDOPH - ENT. VAL D'HYERES - F.C. LA ROCHETTE (2) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - Bilel CHAFAI - Ahamada MADI - Union Olympique Albertville (2) - MONTMELIAN A. - ENT. S. DE TARENTEISE - FC BELLE ETOILE MERCURY (2) – AS BRISON ST INNOCENT- US LA MOTTE SERVOLEX – JS CHAMBERIENNE – FC DU NIVOLET – John MULLER - SPORT FOOT CHALLES - ET.S. LE BOURGET DU LAC – CA MAURIENNE

Commission Des Arbitres:

CA MAURIENNE - F.C. NIVOLET - REMILI Faïçal - Jacky mestach (3) –FREIHER Pierre – Louis - HUNSTEDT Gilles (2) - CA YENNE FOOTBALL

Commission De Discipline:

Courrier :

U.S. DOMESSIN – MONTMELIAN A

Rapport :

PICQUE Ernest - CA YENNE FOOTBALL

Commission des Coupes:

U.S. PONTOISE - AS UGINE FOOTBALL - F.C. ST MICHEL SP. - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - J.S. CHAMBERIENNE – AIX F.C. - C.A. MAURIENNE -F.C. LA ROCHETTE - FC SUD LAC - JS CHAMBERIENNE - US DOMESSIN

Commission FMI :

U.S.C. AIGUEBELLE – TISSOT Cyril – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD – PORTUGAIS CROIX ROUGE -

Commission Délégation:

ENT. S. DE TARENTEISE – Faïçal REMILI



Commission Statut de l'Arbitrage:

C.A. YENNOIS

Commission des Terrains :

Mairie de BOZEL – Michel CHEVALLIER

Commission des Incivilités:

CA YENNE FOOTBALL



Mercredi 2 octobre 2024

Virements

AS CUINES	800,00 €
EF CHAUTAGNE	500,00 €





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Mercredi 2 octobre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,** précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être fait via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-1.xlsx](#)

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

2 octobre 2024

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI pour les U13

Cette saison sera un nouveau déploiement de la FMI.

Il concernera les équipes U13

Il se fera en deux temps :

- Équipes D1 et D2 pour ce début de saison
- Équipes D3 : au printemps

Le démarrage se fait ce week-end.

N'attendez pas les derniers jours pour vérifier si vous avez bien vos matchs et tous vos joueurs proposés

Utilisez l'application préparation FMI du site pour ces vérifications ce sera plus simple

[Préparation Feuille de Match \(fff.fr\)](http://fff.fr)

FMI procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI_procedure_matches non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 30 septembre 2024

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Mr Cédric YSARD **SERA ABSENT DU** 2 octobre 2024 au 8 octobre 2024.
Nous demandons aux clubs de ne pas appeler pendant cette période
(Attention communication surtaxée) et de contacter Mr MICALLEF au 06 23 06 49 93.
Merci d'en prendre bonne note.

COURRIERS CLUBS

U.S PONTOISE : lu et noté, D3A 12H45 terrain de repli synthétique.

F.C AIX : lu et noté, D5A 15H terrain de repli synthétique Garibaldi

E.S BOURGET DU LAC : lu et noté.

CHALLES S.F : lu et noté, nous avons revu le calendrier de D5 poule B.

F.C BELLE ETOILE MERCURY : lu et noté engagement d'une équipe 3 en D5 le 25 septembre 2024.

U.S.C AIGUEBELLE : Reçu couleurs maillots.

A.S MONTAGNY : Reçu couleurs maillots.

H.F.C. CHAMBERY : Reçu couleurs maillots.

A.S BRISON ST INNOCENT : Reçu couleurs maillots, la version « formulaire couleurs de maillots » aurait été préférable »

Mr Johnny MULLER Arbitre officiel : Reçu Rapport suite à l'arrêt de la rencontre D4A du 21 septembre 2024.

F.C NIVOLET2 : Reçu rapport suite à l'arrêt de la rencontre D4A du 21 septembre 2024.

ENT VAL D'HYERES 2 : Reçu rapport suite à l'arrêt de la rencontre D4A du 21 septembre 2024.

ENT CHAUTAGNE : lu et noté, lieu des rencontres du 06 octobre 2024.

HAUTE TARENTEISE : Reçu couleurs maillots nouvelle version, Reçu planning terrain.

MONTMELIAN : lu et noté, nécessaire fait, merci d'être vigilant au moment de la signature de la F.M.I (case Histo à vérifier)

MRS CHAFAI et MADI Arbitre Assistant : lu et noté, nécessaire fait, merci d'être vigilant au moment de la signature sur la F.M.I.

U.S GRIGNON : reçu feuille match papier D5B du 29 septembre 2024.

ENT VAL D'HYERES : Reçu couleurs maillots.

NOTE AU CLUB

F.M.I : en cas de deux rencontres consécutives, quel que soit les catégories,
Vous devez posséder deux tablettes.



D5 poule B : attention, modification du calendrier suite à réajustement

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT – U.S CHARTREUSE

La Commission demande à Mr BEUCHOT KYLIANE Arbitre de la rencontre un rapport pour le 07 octobre 2024

Ainsi qu'au 2 équipes suite à l'arrêt de la rencontre

Match N°28653375 D1 15H du 28 septembre 2024

Match Arrêté (blessure gardien local)

FC Laissaud1/ A.P.C.R 1

Rapport reçu de Mr BOUCHER Damien Arbitre de la rencontre La commission demande un rapport aux deux équipes pour le 07 octobre 2024

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT – U.S CHARTREUSE

La Commission demande à Mr BEUCHOT KYLIANE Arbitre de la rencontre un rapport pour le 07/10/2024

Ainsi qu'au 2 équipes suite à l'arrêt de la rencontre

LA commission souhaite un bon rétablissement aux joueurs blessés du club MONTMELIAN et du club F.C LAISSAUD.

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Règlement du District de Savoie : document demandé non parvenu, Comme indiqué dans les PV précédents, pour non-envoi de la fiche couleurs maillots, nous appliquons l'amende prévue aux clubs suivants. CHAM SPORT 73, F.C SUD LAC, ST PIERRE SPORT, F.C ST BALDOPH, F.C APREMONT, F.C LA ROCHETTE, A.S LA BRIDOIRE.

Rappel : les clubs ci-dessus amendés doivent nous fournir l'imprimé Couleurs maillots

Les clubs engagés poule D5 A et B, F.C LA ROCHETTE 2, F.C AIX 3, F.C ST MICHEL 2, ENT VAL D'HYERES 3, A.S BOZEL 2 doivent nous faire parvenir l'imprimé couleurs maillots.

Dans les plus brefs délais.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match n° 28961367 D3 B du 06 octobre 2024 **ET. S Le BOURGET/APREMONT F.C**

Accord du club adverse.

Match n° 29455040 D5 A du 06 octobre 2024 **ENT VAL D'HYERES 3/ H.F.C.C 2**

Accord du club adverse.

Match n° 28655594 D4 B du 06 octobre 2024 **F.C HAUT TARENTEISE 2/ AS MONTAGNY**

Accord du club adverse.

Match n° 28958114 D4 A du 06 octobre 2024 **F.C NIVOLET 2/ F.C ST BALDOPH 2**

Se jouera 12h45 au Stade VALLET au BIOLLAY.



PV N°690 du 2 octobre 2024

Match n°29698255 D5 B du 06 octobre 2024 E.S TARENTOISE 3/ A.S MONT JOVET BOZEL 2
Maintenu à 15H, absence de réponse club adverse.

Match n°28655032 D3B du 06 octobre 2024 F.C BELLE ETOILE2 / F.C LA ROCHETTE 1
Se jouera à 12H45 à MERCURY, absence de réponse club adverse.

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie

**Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via FOOTCLUBS Avant le lundi 18 H qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé)
Les demandes arrivant à partir du mardi seront hors délais !!!**

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVE

F.M.I Formalités d'avant match :

A l'occasion des rencontres, le club recevant (ou le club identifié comme club recevant) doit fournir une tablette permettant un accès à la F.M.I. sous peine d'encourir la perte du match.

Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement et chargée pour toute la durée de la rencontre.

Le club visiteur a l'obligation de synchroniser au moins une fois dans la semaine du match et au plus tard la veille de la rencontre.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser au moins une fois le jour de la rencontre.

Les licences sont consultables sur la tablette, par les deux équipes et l'Arbitre.

Toutefois, dans le but d'anticiper une éventuelle défaillance matérielle, les équipes devront obligatoirement être en mesure de présenter leurs licences le jour du match ou, à défaut, une pièce d'identité comportant une photographie, accompagnée d'un certificat médical.

Formalités d'après match :

Le délai de la transmission de la F.M.I. est fixé au plus tard le dimanche à 20 h.

22-5

Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la F.M.I., elle ne pourra plus être modifiée et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

Procédures d'exception





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

30 septembre 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 30 septembre 2024

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Matches : DU 5 Octobre 24

N° 28860594 GAPS / AIX FC 2 se jouera à NOVALAISE à 15H00

N° 28860593 MERCURY / JS CHAMBERY

reporté suite coupe GAMBARDELLA

N° 28860596 CHAMBERY SPORT 73 / ST BALDOPH

reporté suite coupe GAMBARDELLA

N° 28860597 UO ALBERTVILLE / ES TARENTOISE

reporté suite coupe GAMBARDELLA

EXEMPT : UGINE

LES MATCHS REMIS se joueront le 02 novembre 24 (les clubs peuvent se mettre d'accord sur FOOT CLUB pour jouer en semaine ou autre)



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

30 septembre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

COURRIER

US LA MOTTE SERVOLEX

UO ALBERTVILLE

FC BELLE ETOILE MERCURY

ENT VAL D'HYERES

ENT CHAUTAGNE CULOZ

GJ LA SAVOYARDE

FC DU NIVOLET

Crédit  Mutuel



Changement Match Week-end 5 octobre 2024

Niveau 1

Poule A

Match n°29536146 CHARTREUSE- LA RAVOIRE se jouera à ST LAURENT DU PONT synthétique à 15H30

Match n°29536147 CA YENNOIS- US DOMESSIN se jouera à 14H30 à YENNE

Match n°29538482 FC NIVOLET- AIX se jouera stade des EPINETTES

Match n°29538484 FC CHAMBOTTE- AS BARBERAZ se jouera à VIMINES

Poule B

Match n°29536207 US LA MOTTE SERVOLEX- ENT BASSE MAURIENNE se jouera à LA MOTTE à 15H30

Niveau 2

Poule A

Match n°29549845 SAINT PIERRE SPORT- FC MERCURY se jouera à 17H00 à SAINT PIERRE

Match n°29549847 US LA RAVOIRE 2- HAUTE TARENTEISE se jouera à 16H30 à LA RAVOIRE

Poule B

Match n° 29549999 ENT CHAUTAGNE CULOZ – ENT VAL D’HYERES se jouera à 15H00 à CULOZ

Match n° 29550001 Us CHARTREUSE- JS CHAMBERIENNE se jouera à 14H00 à ST LAURENT DU PONT (herbe)

Note aux clubs

Pour les matchs remis prévoir les 2 premières dates de matchs retards



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 30 septembre 2024

Courriers des clubs

HTE. TARENTOISE / CA MAURIENNE / GJ LA SAVOYARDE PLANNING

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

Modification de rencontres. Journée 4 du 6 octobre 2024

D.1. POULE A. Précision du lieu de la rencontre & changement d'heure

Match N°. 29547405 ENT DRUMETTAZ MOUXY 1. / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 Se joue à 12h30

Match N°. 29547406 GJ LA SAVOYARDE 1/ ENT BASSE MAURIENNE Se joue à LAISSAUD.

D.2. POULE A. Lieu de rencontre

March N°. 29423053 GJ LA SVOYARDE 2 / BAUGE FC 1. Se joue à MONTMELIAN terrain synthétique.

D.2. POULE C. Lieu de rencontre

Match N°. 29531266 ENT VAL D'HYERES / AS BARBERAZ 2 Se joue à VIMINES.

MATCH NON JOUE POUR TERRAIN IMPRATICABLE. VOIR AVEC M. JANET (pour remplir FMI)

Match n°29547401 ENT BASSE MAURIENNE 1/ ENT S DRUMETTZ MOUXY 1 sera reprogrammé ultérieurement, vous avez la possibilité de choisir une date à votre convenance avec accord des deux clubs.

Notes aux clubs

FC CHAMBOTTE et AS BARBERAZ :

Pour valider votre demande d'inversion du match n°29423810 du 1 décembre 2024, lieu ALBENS.

La commission demande l'accord des deux clubs via FOOT CLUB.

U15 A HUIT engagements

HTE TARENTOISE engage une équipe. Donc deux plateaux de trois équipes.

Le plateau n°1 se joue au FC HAUTE TARENTOISE

Le plateau n°2 se joue à US LA RAVOIRE

Voir sur le site la composition des plateaux et les modalités de fonctionnement ainsi que les feuilles de matchs.



U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Note aux clubs :

- Les FMI seront actives ce week-end sur les tablettes pour les matchs U13.
- Il est impératif de renvoyer au district les feuilles de match et d'effectifs du samedi 28 septembre 2024 impérativement dans les temps impartis au club.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 30 septembre 2024

Saison 2024/2025

Liste des équipes inscrites au 2 Octobre 2024

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2

FUTSAL BOURGET UNITED 1

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN

Pour le 74 :

THONON LES BAINS

CLUSES BONNEVILLE FORON 74

F C VERMILLON

Une huitième équipe Savoyarde est en cours d'inscription.

ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Le championnat commencera la troisième semaine d'Octobre 2024.

Les calendriers seront en ligne mercredi 09 octobre 2024.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 30 septembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL,

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

MERCURY BELLE ETOILE 2	vs	AIGUEBELLE 1
VAL D'HYERES 1	vs	COGNIN 1
AS CUINES 1	vs	LA BATHIE 1
FC SUD LAC 1	vs	FC NIVOLET 1
LE BOURGET DU LAC ES 1	vs	CHAMBOTTE 2
CHAUTAGNE 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	CHARTR GUIERS US 1

Clubs exempts :

La Ravoire, Montmélian, Uo Albertville, Villargondran, As Hte Combe, Bozel, Ca Yenne, Cam, Challes

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

FC DU NIVOLET 2	vs	AF MONTMELIAN 2
-----------------	----	-----------------

Clubs exempts :

CA YENNE, ENT DRUMETTAZ MOUXY, CHAMBOTTE 3, FCHT 2, LA RAVOIRE 2, CHARTREUSE 2, LA MOTTE SERV 2

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025



U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

Tour de cadrage le samedi 19 octobre 2024

ST BALDOPH FC	vs	AIGUEBELLE
FC NIVOLET 2	vs	ENT DRUM MOUXY
US LA RAVOIRE	vs	UO ALBERTVILLE
FC B.E MERCURY	vs	CHARTREUSE GUIERS
AIX FC	vs	FC BAUGES

Clubs exempts :

Fcht, Gaps, La motte Servolex

U15 PILLET

Tour de cadrage le dimanche 20 octobre 2024

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	JS CHAMBERY
FC NIVOLET 2	vs	CHARTREUSE GUIERS
ENT F CHAUTAGNE	vs	CA YENNE
GJ LA SAVOYARDE	vs	GAPS 2
ES TARENTOISE	vs	CA MAURIENNE
AIX FC 2	vs	HTE COMBE DE SAVOIE
ST PIERRE SPORT	vs	FCHT 2

Club exempt :

Uo Albertville

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U13 PIGNIER

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024 à 14h00

Plateaux à 5 clubs, 2 qualifiés

A LA RAVOIRE

Plateau N° 1

A	VILLARGONDRAN
B	CHARTREUSE
C	MODANE
D	DRUMETAZ MOUXY
E	LA RAVOIRE

AU CA MAURIENNE

Plateau N° 2

LA MOTTE SERVOLEX	A
AIX FC	B
BOZEL	C
FCFT	D
CAM	E

AU NIVOLET

Plateau N° 3

A	GAPS
B	ENT BASSE MAURIENNE
C	ST BALDOPH
D	NIVOLET
E	ES TARENTEISE

Plateaux à 4 clubs, 1 qualifié

A MERCURY

Plateau N° 5

A	MERCURY
B	ST PIERRE
C	GRIGNON
D	SAVOYARDE

A UGINE

Plateau N° 4

CHAMBERY SAVOIE FOOT	A
UGINE	B
CHAMBOTTE	C
HTE COMBE DE SAVOIE	D



U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024 à 14h00

2 qualifiés par plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

A	CHALLES SF
B	FC BAUGES
C	DOMESSIN
D	COEUR DE SAVOIE
E	SUD LAC

A LA ROCHETTE

Plateau N° 2

VAL D'HYERES	A
BARBERAZ	B
BIOLLAY	C
CHAMBERY SPORT 73	D
LA ROCHETTE	E

A ALBERTVILLE

Plateau N° 3

A	ST MICHEL
B	JS CHAMBERY
C	FC BEAUFORTAIN
D	UOA
E	BOURGET

A COGNIN

Plateau N° 4

LA BATHIE	A
CA YENNE	B
CHAUTAGNE	C
MONTCEL	D
COGNIN SP	E

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024 à 10h00

2 qualifiés par plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

A	MONTMELIAN 1
B	FCHT 1
C	DOMESSIN 1
D	CHAMBERY SPORT 73 1
E	CHALLES 1

AU CSF

Plateau N° 2

ST MICHEL 1	A
HAUTE COMBE SAVOIE 1	B
VAL D'HYERES 1	C
CHAMBERY SF 1	D
VILLARGONDRAN/ST JULIEN 1	E

A AIX

Plateau N° 3

A	US MODANE 1
B	GAPS 1
C	ENT BASSE MAURIENNE 1
D	ST PIERRE SPORT 1
E	AIX FC 1

A CŒUR DE SAVOIE

Plateau N° 4

BOZEL 1	A
CAM 1	B
US CHARTREUSE 1	C
CŒUR DE SAVOIE 1	D
MARTHOD SF 1	E

A ALBERTVILLE

Plateau N° 5

A	LE BOURGET DU LAC 1
B	UO ALBERTVILLE 1
C	QUEIGE 1
D	LA BATHIE 1
E	FC MERCURY 1

A DRUMETTAZ

Plateau N° 6

	FC CHAMBOTTE 1	A
	US LA MOTTE SERVOLEX 1	B
	US GRIGNON	C
	FC SUD LAC 1	D
	ES DRUMETTAZ MOUXY 1	E

A LA RAVOIRE

Plateau N° 7

A	EF CHAUTAGNE 1
B	LA ROCHETTE 1
C	AS LE MONTCEL 1
D	LA RAVOIRE 1
E	BAUGES FC 1

A LAISSAUD

Plateau N° 8

	YENNE 1	A
	AS BARBERAZ 1	B
	UGINE 1	C
	ES TARENTOISE 1	D
	LAISSAUD 1	E

A LA JS CHAMBERY

Plateau N° 9

A	BIOLLAY FOOTBALL CLUB 1
B	BRISON
C	COGNIN 1
D	JS CHAMBERY 1
E	ST BALDOPH 1

Club exempt :

Nivolet vainqueur édition 2024

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU

Les feuilles de plateaux devront être retournées au district de Savoie au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Si vous en avez la possibilité merci d'envoyer par SMS

La photo de la feuille du classement finale





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 30 septembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu :

ENT C HAUTAGNE match remis se jouera le 20 octobre à 10H00
FC LA ROCHETTE premier forfait (amende 35 euros)

FC HAUTE-TARENTEISE et ENT PONT-BOURBRE refus du FC HAUTE TARENTEISE
de jouer le 06 octobre à 13 H 00

CHAMPIONNAT

MATCHS DU 06 OCTOBRE :

Match N° 29203742	ENT PONT BOURBRE 1/ HAUTE TARENTEISE 2 se jouera à 10H00 AU PONT de BEAUVOISIN
Match N° 29203743	ENT APCR ESB 1 / CS FOOTBALL 1 se jouera au stade BOUTRON à 10H00
Match N° 29203744	ST-REMY / FC LA ROCHETTE se jouera à ST-REMY à 10H00
Match N° 29203745	CA YENNE / ENT CHAUTAGNE se jouera à YENNE à 10H00
Match N° 29203746	USC AIGUEBELLE / US DOMESSIN se jouera à ST-PIERRE DE BELLEVILLE à 10H00

INFORMATIONS – NOTE AUX CLUBS

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Informatique
Gestion & données
Gestion Documentaire
Sécurité
Communication



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 2 octobre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : MONTMÉLIAN

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 11

Elisa DOS SANTOS RAFAEL (ETS LE BOURGET DU LAC)

Ludovic GONZAGUE (UO ALBERTVILLE)

Anthony LELONG (FC HAUTE TARENTEISE)

Sabine VAILLANT (MONTMÉLIAN A)

Nicolas LEROY (FC CHAMBOTTE)

Pauline LASSIAZ BLANCHON (US GRAND MONT LA BATHIE)

Julie MORAND – Teuira TEFAATAU (FC BAUGES)

Lubin LASSIAZ (AS BOZEL)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Aubin MORELON (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Theo DIHILI (FC LAISSAUD)

Killian DULLIN - ERRARD Thibaut (FC BAUGES)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC DU NIVOLET)

Aubin MORELON – Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Cédric BRELAUD (US LA RAVOIRE)

Gabin GAUCHER (FC HAUTE TARENTEISE)

Mike PERRON (AIX FC)

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 6

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAOULI – Lauryne CABOT TARAVEL – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 15



Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Candidats non prioritaires car hors département

Evan MOREN (CLUSES SCIONZIER FC (74))

Christian MOUNOUNGOU (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))

Lheidi AMARDJIA (US ANNEMASSE (74))

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE (74))

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltér SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

David MALAVASSI – Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 15

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES (74))

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY (74))

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE (74))

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))



- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 6

Romain LESUR - Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Candidats non prioritaires car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE (38))



Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX (74))

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 30 septembre 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

- M. Faical REMILI (VAL D'HYERES), indisponibilité avec certificat médical jusqu'au 31/12/24
- M. Pierre-Louis FREIHER (CŒUR DE SAVOIE), demande de règlement de son déplacement au match de U15 à AIGUEBELLE du 29/09/24
- Mme Vanesa CORVERA (HAUTE TARENTEISE), demande de règlement de son déplacement au match de féminine à LA ROCHETTE du 29/09/24

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

- M. Jacky MESTACH observation de M. Remi BENOIT (LA BATHIE), le 22/09/24
- M. Jacky MESTACH observation de Mme Vanesa CORVERA (HAUTE TARENTEISE), le 22/09/24
- M. Jacky MESTACH observation de M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), le 29/09/24
- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Damien BOUCHER (MONTMELIAN), le 29/09/24

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFE:

- Courrier sur le Kit de communication –Coupe de France des Arbitre
- Courrier du district d'ALSACE, transfert du dossier d'arbitre (M. Cédric LECROME) suite à mutation

Mail, Courrier Club:

- Club du C A YENNE demande de licence supplémentaire pour le championnat de D2
- Club du C A YENNE faits relatant des faits sur match de D2 du 22/09/24
- Club du FC NIVOLET courrier d'inscription de 3 candidatures à la FIA d'octobre 2024
- Club du BOURGET LE LAC courrier d'inscription d'une candidature à la FIA d'octobre 2024
- Club du C A ST JEAN MAURIENNE courrier d'inscription de 2 candidatures à la FIA d'octobre 2024
- Club Du GAPS , demande d'arbitre en U18 FEMININE (GAPS / LA ROCHETTE) du 05 octobre 2024



NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Force est de constater que le nombre important d'arrêts d'arbitres pour diverses raisons pour notre district de SAVOIE au nombre de 38 arbitres.

Il est important de ne pas sous-estimer ce manquement, que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage) comme pour nous CDA (gestion de vos championnats)

Ne prenez pas à la légère ce manquement, il est plus important de saison en saison.

Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, d'octobre 2024)

Pensez à votre statut d'arbitrage (un fichier récapitulatif concernant vos clubs est présenté en annexe du PV)

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 19 octobre 2024 au dimanche 20 octobre 2024 (séance 1 à 6)

(District de Football de SAVOIE et Stade de BARBERAZ)

Et

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :

Le samedi 26 octobre 2024 (séance 7 administrative et examen)

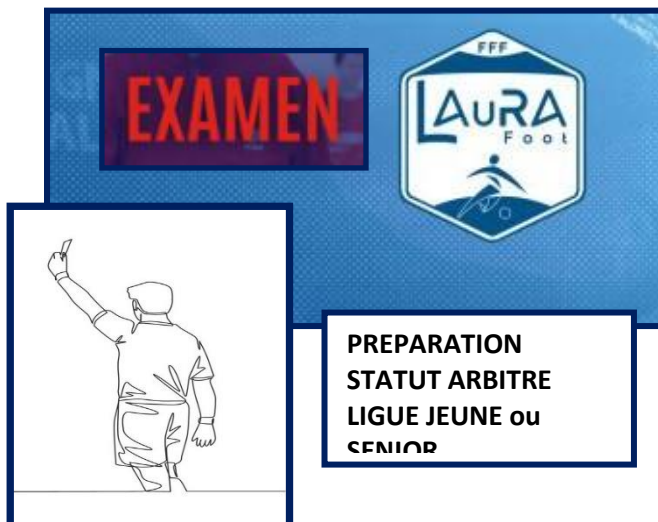
Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.ff.fr

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



INFORMATION :

A l'attention des arbitres désireux de passer l'examen Ligue de JANVIER 2025

*La CDA de SAVOIE
Demande aux arbitres de lui adresser un courrier ou mail d'inscription
Pour validation de candidature*

Les séances de formation seront définies prochainement (séances par Vidéo et séances au District)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Le Président de CDA : M. Daniel DESMARIEUX (Président) : 06-75-93-17-52

Le Responsable Formation : M. Jacky MESTACH (Vice-Président) : 06-15-20-07-75

*Les formateurs : M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46
M. Evan BONTRON au 06-40-72-18-72*

NOTE AUX ARBITRES

Nous constatons que beaucoup trop d'arbitres ont oublié les fondamentaux de l'arbitrage

Rappel :

- *Match : Un arbitre se doit d'arriver à l'heure prévue à sa fonction : 1h00 avant l'heure prévu du match. Ce n'est pas du tout ce qui se passe, les arbitres arrivent 10mn avant le coup d'envoi ou n'arrivent pas du tout et sans excuse.*
- *Indisponibilité : Les arbitres se doivent de renseigner leurs indisponibilités 15 jours avant la date des matchs,*
- *Les rapports de discipline ou autres se doivent d'arriver au district dans les 48 heures après le match. Hors certains rapports n'arrivent pas.*

*Toutes les formes de discriminations font partie des engagements fondamentaux de la FFF et du football donc les arbitres (rappel : autorité du droit public) sont concernés à l'application stricte des directives, donc toutes dérives se doivent d'être dénoncées.
Elle porte et défend les valeurs d'intégration et d'égalité, de diversité et de mixité.*



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal 30 septembre 2024

La commission Statut d'Arbitrage :

Président : Mrs Daniel DESMARIEUX,

Membres : Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD, Luc ALIX, Hervé TRONCY,

DOSSIER ARBITRE STATUT D'ARBITRAGE

Dossier n°1 : Changement d'adresse de M. Abdelhafid MEGUIRECHE

La commission,

Après étude du dossier,

Le club du CA MAURIENNE nous a adressé un courrier et une attestation familiale concernant M. Abdelhafid MEGUIRECHE. Ces pièces administratives fournies à ce jour, ne sont pas au nom personnel de M. Abdelhafid MEGUIRECHE

La Commission ne reconnaît pas son changement de lieu de résidence.

Il reste résidant à l'adresse à Chambéry à ce jour.

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Question 1 : Les amendes du statut d'arbitrage cette saison 2024/2025 ?

Réponse : les amendes n'ont pas été modifiées cette saison : dans les catégories inférieures à la D1, l'amende est à 60 euros par manque d'arbitre (décision : REGLEMENTS GENERAUX Laura Foot 2023/2024), pour les D5 c'est inchangé pas d'amende et pour les D1 inchangé également 120 euros par manque d'arbitre.

Question 2 : Les Arbitres qui sont Art 34 sur la saison 2023/2024 sont-ils amendés dès la saison 2023/2024 ?

Réponse : Non ce ne sont pas les arbitres qui sont amendés, mais effectivement les clubs qu'ils représentent Position Art 34 sur la saison (n'ayant pas couvert soit le nombre de match sur la saison, ou n'ayant pas fait d'arbitrage dans les 3 dernières journées, licence enregistrée hors délai)

Question 3 : Quel statut faut-il acté pour la catégorie U20 Seniors ou Jeune) ?

Réponse : Prise en compte de cette catégorie par le statut JEUNE

Question 4 : Couverture Statut d'Arbitrage en JEUNES

Réponse : La position des clubs qui ont une équipe en championnat "jeune", U20, U17, U15 et au plus haut niveau de la catégorie (ex : D1) est d'avoir un arbitre « Jeune » statutairement. Autrement, ils sont en infraction.

Question 5 : Concernant un changement d'adresse de domicile

Réponse : l'arbitre doit fournir un justificatif de domicile récent et à son nom (facture ou échéancier d'eau, gaz et électricité, ou facture de téléphone fixe, ou quittance de loyer non manuscrite avec une pièce administrative officielle, ou attestation d'assurance habitation, ou avis de taxe d'habitation, ou attestation d'assurance maladie)

Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage Fédéral et Régional, et application en District, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.





COMMISSION FAFA

Lundi 30 septembre 2024

F.A.F.A. Emploi

Dossier emploi GROUPEMENT DE LA SAVOYARDE :

Les pièces complémentaires du dossier emploi du Groupement de La Savoyarde ont été validées par le district ainsi que par la ligue.

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.



Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FFA pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant le 30 novembre 2024.

Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.

La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Notes aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Equipement

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de vos différents courriels concernant la création de nouveaux vestiaires du stade de Montain.

Pour votre projet, un maximum de 20 000 € (maximum 20%) peut être accordé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.



Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse AS LE MONTCEL :

Compte tenu du classement de votre terrain, votre dossier est non éligible.

AS BOZEL :

La Commission accuse réception de votre dossier.

Dossier en cours d'instruction.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Un rendez-vous est confirmé pour le 9 octobre à 19 h00 au stade.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Transport

Réponse au FC MERCURY :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'achat d'un minibus.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Pour un dossier transport, c'est effectivement le club qui doit saisir en ligne les documents demandés.

Réponse à U.O. ALBERTVILLE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'achat d'un minibus.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Attention : Les clubs pourront obtenir une aide financière dans le cadre du Fafa Transport pour un 2^{ème} véhicule : un an après la date d'acquisition du 1^{er} véhicule.



COMMISSION DE PREVENTION ET ETHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du 30 septembre 2024

Présent : Alain CARÉGLIO

Membres : Jean Marc GUICHARD, André TOGNET

CONVOCATION

DOSSIER 1 :

Publication sur YouTube d'une vidéo relative à la rencontre US DOMESSIN 1 / FC SUD LAC 1 - D3 poule A du 22 septembre 2024.

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission Prévention Éthique du District de Savoie de Football,

Lundi 14 octobre à 18h00
au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendu pour l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président de la Commission Prévention Éthique
Alain CARÉGLIO



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 30 Septembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF - Sandra FONTI - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club. Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission Discipline du 30 septembre 2024 Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
30/09/2024	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	21/09/2024	Auto suffisant	22/09/2024
30/09/2024	D3	Joueur	APREMONT FC	22/09/2024	Auto + 1 match avec sursis	23/09/2024
30/09/2024	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	22/09/2024	2 MF dont Auto	23/09/2024
30/09/2024	D3	Joueur	F.C. DES BAUGES	22/09/2024	Auto + 1 match avec sursis	23/09/2024
30/09/2024	D2	Entraîneur	F.C. DU NIVOLET	21/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	07/10/2024
30/09/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	22/09/2024	Auto suff pas rapport arbitre	23/09/2024
30/09/2024	Cadets U17 2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	21/09/2024	3 MF dont Auto	22/09/2024
30/09/2024	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	22/09/2024	Auto + 1 match avec sursis	23/09/2024
30/09/2024	D4	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	22/09/2024	Auto suff pas rapport arbitre	23/09/2024
30/09/2024	Cadets U17 2	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	21/09/2024	Auto suff pas rapport arbitre	22/09/2024
30/09/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	22/09/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	07/10/2024
30/09/2024	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	22/09/2024	Auto suff pas rapport arbitre	23/09/2024
30/09/2024	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	22/09/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	07/10/2024
30/09/2024	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	22/09/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	07/10/2024
30/09/2024	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	22/09/2024	Auto suffisant	23/09/2024

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Opération Mini-buts : lancement de la saison 2 le 2 septembre
- Tableau Statut de l'arbitrage

